

APPENDICE

Jugement de BOSSUET, de Mgr. DE LAVAL, de PÈRE JÉRÔME LALEMAN, de M. LE COMTE, et de M. EMERY sur la Mère de l'Incarnation.

BOSSUET n'a pas hésité d'appeler la Mère de l'Incarnation une autre Thérèse, et il s'est autorisé de ses écrits pour réfuter la doctrine de certains mystiques de son temps qui regardaient comme "incompatible avec la perfection, de désirer ni de demander à Dieu pour soi-même la gloire éternelle." Après avoir cité contre eux, les témoignages de Saint Jean Chrysostôme, de Saint Thomas, de Saint François de Sales, et commenté les écrits de Sainte Catherine de Gênes et de Sainte Thérèse, "cette sainte, dit-il, que l'Eglise met presque au rang des docteurs en célébrant la sublimité de sa céleste doctrine," il ajoute :

"A l'exemple de ces grandes âmes, la mère Marie de l'Incarnation, ursuline, qu'on appelle la Thérèse de nos jours et du Nouveau Monde, dans une vive impression de l'ineffable justice de Dieu, se condamnoit à une éternité de peines, et s'y offroit elle-même, afin que la justice de Dieu fût satisfaite, *pourvu seulement, disoit-elle, que je ne sois point privée de l'amour de Dieu et de Dieu même.*"

"Un vénérable et savant religieux, fils de cette sainte veuve, plus encore selon l'esprit que selon la chair, et qui en a écrit la vie, approuvée par nos plus célèbres docteurs, y fait voir que ces transports de l'amour divin sont excités dans les âmes parfaitement unies à Dieu, afin de montrer la dignité infinie et incompréhensible de ce premier être, pour qui il vaudroit mieux endurer mille supplices, et même les éternels, que de l'offenser par la moindre faute. Mais, sans chercher des raisons pour autoriser ces actes, on voit assez qu'on ne les peut regarder comme produits par la dévotion des derniers siècles, ni les accuser de faiblesse, puisqu'on en voit la pratique et la théorie dès les premiers âges de l'Eglise et que les Pères les plus célèbres de ces temps-là les ont admirés comme pratiqués par saint Paul." (*Voir p. 337 de notre ouvrage.*)

Mgr. DE LAVAL, premier évêque de Québec, écrivait de France en apprenant la mort de la vénérable Mère :

"Nous tenons à bénédiction la connaissance qu'il a plu à Dieu de nous donner de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec. L'ayant soumise à notre conduite pastorale. Le témoignage que nous pouvons en rendre est qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré très-éminent, surtout d'un don d'oraison si élevé, et d'une union avec Dieu si parfaite, qu'elle conservait sa présence au milieu de l'embarras des affaires les plus difficiles et les plus distrayantes, comme parmi les autres occupations où sa vocation l'engageait. Parfaitement morte à elle-même, Jésus

seul vivait et agissait en elle. Dieu l'ayant choisie pour l'établissement de l'ordre de Sainte Ursule au Canada, il l'a douée de la plénitude de l'esprit de ce saint institut. C'était une supérieure parfaite, une excellente maîtresse des novices et elle était très-capable de remplir tous les emplois d'une communauté religieuse. Sa vie, commune à l'extérieur, était à l'intérieur toute divine, de sorte qu'elle était une règle vivante pour toutes sesœurs. Son zèle pour le salut des âmes et particulièrement pour celui des sauvages, était si ardent qu'il semblerait qu'elle les portât tous dans son cœur. Nous ne doutons pas que ses prières n'aient obtenu en grande partie les faveurs dont jouit maintenant l'Eglise naissante du Canada."

"La mémoire de la Mère de l'Incarnation, dit le P. JÉRÔME LALEMAN, sera à jamais en bénédiction dans ces contrées, et pour moi particulier, j'ai beaucoup de confiance en ses prières, et j'espère qu'elle m'aidera mieux à bien mourir que je n'ai fait à son égard. Je lui ai été en tout et partout un serviteur inutile, me contentant d'être l'observateur des ouvrages du Saint-Esprit en elle, sans m'ingérer d'aucune chose la voyant en si bonne main, de crainte de tout perdre."

Parmi les "célèbres docteurs," dont parle Bossuet dans le passage que nous avons cité plus haut, et qui ont approuvé les écrits de la Mère de l'Incarnation, nous citerons M. LE COMTE docteur en Sorbonne, Théologal et Chancelier de l'église de Tours.

"Les justes, dit l'Écriture, ne meurent qu'aux yeux des hommes inconnus, car outre que leur mort précieuse devant Dieu, est moins une mort qu'un heureux passage de la vie présente à l'éternité, c'est qu'ils vivent toujours en terre ou par leurs vertus dont le souvenir édifie, ou par leurs ouvrages dont les lumières instruisent. La vénérable Mère Marie de l'Incarnation s'est acquise ce privilège d'immortalité, qui est le partage des âmes prédestinées, non-seulement par sa piété extraordinaire et ses communications avec Dieu, qui en ont fait un exemple admirable et le sujet d'une grande édification pour son ordre, mais aussi par ses maximes très-évangéliques et très-chrétiennes, qui rempliront dans tous les temps l'esprit de ceux qui liront avec application le livre qui a pour titre: *Lettres de la Vénérable Mère MARIE DE L'INCARNATION.*"

A tous ces témoignages imposants nous joindrons celui du vénérable M. Emery, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il écrivait en 1800 à Mgr. J. O Plessis, évêque de Québec.

"J'ai beaucoup de vénération pour les Ursulines de Québec, qui sans doute, ont hérité des vertus éminentes de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. C'est une sainte que je révère bien sincèrement et que je mets dans mon estime à côté de Sainte Thérèse. Dans ma dernière retraite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont seules fourni la matière de mon oraison et de mes lectures."